

Cartographie des nuages... GPEC : un accord schizophrène !

Pour supprimer environ 2000 postes GDD d'ici 2020, la Direction propose le redéploiement de cette activité vers le placement, en contrepartie d'une prime de 1400€ brut, ainsi qu'un relèvement de 10 points dès la 3^e année suivant le renoncement à cette transaction professionnelle.

L'accord GPEC prévoit également de verser » en mars 2017 700€ brut aux « bi-compétents ayant exercé ces activités complémentaires pendant au moins 2 ans sur la période 01/01/2013 au 31/12/16.

Une fois de plus, la DG rétropédale et entérine ses errements en stoppant cette polyvalence qui, eu égard à la situation actuelle, apportait une bouée de secours non négligeable notamment aux agents GDD en grande difficulté depuis le déploiement NPDE.

Dans un contexte économique et social extrêmement tendu, cela fragilise et provoque du désarroi chez les agents bi-compétents qui, depuis déjà plusieurs mois, étaient peu planifiés sur les activités GDD. La DG jette aux orties, et sans aucun état d'âme, l'investissement de ces agents qui subissent cette décision ubuesque avec amertume et inquiétude.

Lors du dernier CE la Direction a tenté de rassurer en garantissant qu'il n'y aurait aucun licenciement ; en revanche elle reconnaît son incapacité à chiffrer à ce jour la réduction des ressources mobilisées sur l'activité GDD. Des chantiers transverses sont donc prévus pour :



-cartographier les compétences GDD, site par site (le calcul se fait donc à l'envers : on décide de supprimer 2000 postes et la cartographie se fait ensuite !)

-quantifier (sous couvert d'une comptabilité analytique...) tous les métiers en nombre et en temps de traitement : cela s'effectue en tout amateurisme, sans aucun chiffre ni support, sur la base d'une estimation présumée et d'un ressenti des agents concernés. Cette extrapolation sans fondement et faite « à la louche » est de nature à donner un alibi à notre Direction et à certains syndicats (CFDT, CFTC, CGC) pour à l'avenir casser davantage nos métiers et notre service public.

Selon la DG, la dématérialisation et l'automatisation sont censées faire baisser le nombre des visites en agences. Mais c'est tout le contraire, en raison du cercle vicieux que cela induit : explosion des réclamations et des visiteurs en agence, montée en charge des GRDE, mailnet, GED, trop-perçus, téléphone, gestion des listes, aggravation des choses du fait d'une sous-traitance déficiente (attestations et BS).

Toutes les conjectures de l'Etablissement et ces comptes d'apothicaire sont à ce jour tronqués et infondés, à contre-sens des réalités du terrain (Et la Direction n'est plus à une incohérence près : on supprime des postes... tout en appelant à des heures supplémentaires...)

Comment peut-on croire qu'il en sera autrement demain?

Vu les changements de gouvernance à venir, le futur prélèvement de l'impôt à la source (avec impact sur le paiement de nos allocataires), la complexité des situations à gérer, les changements réglementaires et les nouvelles conventions à venir, il est bien difficile de se projeter dans l'avenir. **Il serait sage et préférable que la DG abandonne ce projet GPEC néfaste pour mettre en place une véritable politique salariale ainsi qu'une classification digne de ce nom.**

Ne soyons pas dupes : refusons la GPEC, refusons de nous faire réaffecter !

Résistons contre les pressions, tensions, et atteintes à la cohésion dont la GPEC est porteuse !

Battons-nous pour nos emplois : demain il sera trop tard !